



# Bulletin d'Informations Municipales N°68

Date de parution :  
Mars 2021

## INFO PRATIQUE

### Mairie :

4 Place A. Bardoux  
22200 GRÂCES

Tel : 02 96 40 21 21

Email :  
accueil@mairiegraces.fr

Site :  
http://www.graces.fr

 : Grâces, mairie

### Ouverture :

Lundi :  
8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi,

Judi :  
8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :  
8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

**La Mairie est fermée  
le samedi matin  
pendant les vacances scolaires.**

Grâceuses , Grâcieux

Un an déjà depuis que vous nous avez refait confiance et que la COVID nous oblige à beaucoup de vigilance. Nos rapports s'en trouvent tout chamboulés, et il est très compliqué de se voir, ou même de se rencontrer, tout simplement.

J'espère que les beaux jours arrivant, nous pourrons organiser des rencontres de quartier.

L'école neuve, elle aussi, a subi les assauts du COVID, mais, malgré tout elle va ouvrir après les vacances de Pâques.

Bien entendu, au cas où le dé-confinement serait envisagé, nous organiserons une porte ouverte.

D'un autre côté, mais pas très éloigné de l'école, les cloches sonnent de nouveau. Comme prévu en février les travaux arrivent à leur terme.

Deux grands chantiers qui nécessitent ensuite une pause. Mais nous allons vous mettre à contribution, pour réfléchir sur de futurs chantiers, tel que KER-PAOUR actuellement.

Nous sommes toujours présents et à votre service, n'hésitez pas à nous contacter.

YANNICK LE GOFF

## POURQUOI DES TAS DE SABLE ?

Les beaux jours arrivent !!! Mais cet hiver nous avons eu un épisode de gel important et surtout du verglas comme jamais. Les services techniques sont intervenus tôt le matin en versant du sable sur la route. Mais ils avaient aussi anticipé et déposé sur le bord des routes de petits tas de maërl, sorte de sable, aux endroits difficiles partout sur la commune.

Certains d'entre vous se sont posé la question : à quoi sert ce sable ? Il est à disposition de chaque conducteur lorsque la route est difficile. Vous pouvez verser le sable sur les plaques de verglas pour ne pas glisser.

La municipalité de l'ancienne capitale royale de Pologne a décidé de saupoudrer les routes de marc de café fourni par les bistrotiers locaux, pour remplacer le sable et le sel traditionnels. Nous n'en sommes pas encore là.... Peut-être un jour ...



## Une boîte à dons pour les amateurs de jardinage



**PRENEZ, ECHANGEZ,  
PARTAGEZ, DONNEZ !**

Une première boîte à dons avait déjà vu le jour dans l'ancienne cabine téléphonique, place A. BARDOUX. Une nouvelle boîte à vue le jour, Place du 19 mars 1962. Elle est spécialement dédiée au jardinage et accessible à tous.

Dans cette cabane en bois, les particuliers sont invités à déposer tout objet ou matériel utile aux jardiniers : outils, boutures, graines, revues, bottes, gants, chapeaux etc. Libre ensuite à chacun de se servir, en respectant quelques règles de bon sens, rappelées sur un panneau explicatif : ne déposer uniquement que des objets propres et en bon état, bien refermer la porte de la cabane pour assurer leur bonne conservation, ne rien déposer en dehors de la boîte... Pour les dons volumineux n'entrant pas dans la cabane, des annonces peuvent être proposées. C'est une façon d'éviter de jeter, de favoriser le réemploi et donc l'économie circulaire.

La cabane a été construite par l'atelier municipal.

## TRAVAUX DE RENOVATION



Puisque les salles ne sont pas occupées, elles ont fait peau neuve. La salle de Dojo s'est parée d'un grand tag: un torii, la salle omnisport a pris des couleurs et la salle des associations, vide depuis plus d'un an, a été repeinte avec des couleurs pleines de pepes. Tout cela grâce à Emilie Martin, peintre en contrat PEC sur la commune et une partie des services techniques.



## ECOLE



La future école élémentaire, dénommée « école de la fontaine », est maintenant finie. Les abords ont été aménagés, les parterres travaillés et ensemencés par des jeunes adultes en reconversion à Kernilien avec qui la commune a passé une convention. Le nouveau matériel scolaire : tables, chaises, bureau, ... a été livré le 18 mars. Le reste du matériel sera transféré lors des vacances de Pâques, pour une ouverture en mai. L'inauguration aura lieu lorsque l'état sanitaire le permettra.





Les jeunes de la commission événementielle réunis pour discuter de leurs projets.

La première séance du conseil municipal des jeunes a eu lieu le jeudi 28 janvier. Celle prévue en fin d'année à la suite des élections avait dû être reportée à cause du confinement. L'ordre du jour était la formation de la commission événementielle et la commission équipement et aménagement. Ce conseil était encadré par quatre élus : Sylvain Girondeau, Yvon Le Roux, Mary Courtin, Alain Lachiver et Aurore Voisin. Les enfants se sont regroupés pour réunir leurs idées de projets :

### Rendu de la commission Equipement aménagement :

- Installation de paniers de basket
- Mise en place d'un bus scolaire entre le bourg et Kerpaour
- Tables de ping-pong dans la cour de l'ancienne école
- Création d'un Laser Tag
- Une boîte à livres pour les enfants
- Mise à disposition d'une fontaine d'eau potable
- Mise à disposition d'un distributeur de soda et goûters
- Skate park à Kerpaour
- Mise à disposition de vélo municipaux

### Rendu de la commission évènements :

- Organiser un Pique-nique au parc de Kerpaour
- Organiser des parties d'échecs en extérieur
- Organiser une randonnée (promenade, pique-nique)
- Organiser une journée ramassage de déchets
- Vendre des masques
- Vendre des glaces
- Organiser un concours canin
- Vendre des pizzas au profit d'une association
- Organiser une course en relais

La bibliothèque municipale s'étoffe de nouvelles revues et de nouveaux ouvrages. En pleine transformation par le biais de son informatisation, la bibliothèque vous propose un nouveau service. En relation avec la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor) vous pouvez vous inscrire sur le site de la BCA et consulter de nouvelles revues, ainsi que d'autres services. Pour faire valoir ce droit, vous devez être adhérent à la bibliothèque municipale et avoir payé votre cotisation. **Toujours en travaux d'informatisation, il vous sera remis plus tard, une carte d'adhérent pour chaque membre.**

Incessamment sous peu, nous allons aussi élaborer un questionnaire pour vous permettre de nous faire connaître vos attentes sur la bibliothèque et ce que vous voudriez y trouver, vos envies.

**Dès aujourd'hui, si vous le désirez, il vous est possible de nous en faire part, soit par courrier soit par**

Habitants, associations et usagers du territoire, jusqu'au 31 mars, participez à l'inventaire du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération. Vous êtes propriétaire d'un bâtiment agricole en dehors d'un bourg et vous envisagez de demander un **changement de destination** de ce bâtiment (ex : corps de ferme restauré en habitation) ?

Votre **entreprise se situe en dehors d'une zone constructible** et vous souhaitez développer votre activité dans les dix prochaines années ?

Ou tout simplement, vous souhaitez signaler **des lieux remarquables pour le patrimoine sur le territoire** ?

Jusqu'au 27 mars, participez à l'inventaire du PLUi !

**Participation sur le site internet de l'agglomération ou en mairie**



M. Le Maire et Anne-Marie Kerhousse, déléguée au C.C.A.S., sont allés rendre visite à nos doyens : Mr Raymond VINCENT et Mme Simone LE COZ . Ils leur ont offert un petit cadeau au nom de la commune.



Le Printemps des poètes se déroule du 13 au 29 mars 2021.  
 Cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes.  
 Aussi, nous vous proposons d'écrire un poème, sur le thème de votre choix. (ou national : **Le Désir**)  
 Puis nous réunirons ces textes dans un recueil.  
 Vous pouvez déposer vos textes à la mairie ou par mail : [accueil@mairiegraces.fr](mailto:accueil@mairiegraces.fr),  
 mettre en objet : *Printemps des poètes*

Une lecture sera faite pour la journée du patrimoine

## Thème : Faune et flore de Grâces

Le concours de photographie sur le thème « la faune et la flore de Grâces » aura lieu du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2021

Le concours est ouvert uniquement aux amateurs ;

il y aura 4 catégories :

- Catégorie enfant
- Catégorie adolescent
- Catégorie adulte
- Catégorie coup de cœur

Règlement complet sur le site de la mairie



## Le centre de loisirs de cet été sera ouvert

**du 7 juillet au 30 juillet 2021.**

Une pré-inscription sera à effectuer auprès du service administratif de la mairie .



## Appel à tous

Vu le résultat très concluant de la consultation sur le nom de l'école, nous avons décidé de continuer à travailler sur nos projets. Dès que cela sera possible , nous ferons des réunions publiques mais pour l'instant, nous devons encore procéder par appels à projets .

Cette fois-ci, il s'agit du Parc de Kerpaour. Le projet du jardin public, associé à une réflexion sur l'environnement qu'il est destiné à animer, présente une véritable opportunité pour la mise en valeur du quartier dans son ensemble. Il lie sa structure et son fonctionnement aux équipements déjà en place afin de générer une véritable symbiose d'usages publics, un véritable lieu d'échange et d'agrément à usage multigénérationnel : des jeux pour les enfants, des allées à agrémenter pour le repos, la discussion ou une partie de pétanque, des prairies pour un déjeuner sur l'herbe... Nous vous invitons à nous dire qu'elles sont vos attentes, vos envies... qu'elles soient modestes ou plus ambitieuses pour vous approprier ce parc, pour se balader, courir, s'asseoir un moment, se rencontrer, promener son chien, pique-niquer, jardiner, jouer, grimper, se cacher, se dépenser, déjeuner sur l'herbe...

Directeur de publication : LE GOFF Yannick  
 Responsable de publication : BRIENT Stéphane  
 Dépôt légal : mars2021  
 Tirage : 300